**Cyclisme – Procédure de sélection Ronde in Vlaanderen, CM Route Paracyclisme UCI Ostende et Elzach, Championnats européens**

Sujet : procédure de sélection des coureurs belges pour la participation à la Ronde in Vlaanderen (1er mai), la CM à Ostende (5-8 mai), la CM à Elzach (12-15 mai) et les Championnats européens (25-29 mai)

Si vous souhaitez être sélectionné pour les compétitions citées ci-dessus, la procédure suivante s’applique :

[L’article 16.20.005](https://assets.ctfassets.net/761l7gh5x5an/4It6Z1SyGTtc9VByrfHbB6/e0900701ec1f7a9e1517695405cffe73/16-PAR-20220101-F.pdf) du règlement UCI stipule qu’un total de 6 coureurs par classe par événement (course contre la montre, course sur route) peuvent être sélectionnés.

En raison de cet article, la participation au contre-la-montre à Zolder le dimanche 10 avril est **obligatoire** afin de permettre une sélection juste. Cette sélection se déroule sur la base des temps les plus rapides lors du contre-la-montre. Seuls les coureurs avec un statut élite ou espoir BPC sont libres de participer ou non à cette course.

* Sélection pour le contre-la-montre : les 6 coureurs les plus rapides de chaque classe sont sélectionnés pour le contre-la-montre. Les cyclistes ayant un statut BPC (élite ou espoir) sont sélectionnés d’office. Les places restantes sont accordées aux coureurs les plus rapides sans statut BPC (élite ou espoir).
* Sélection pour la course sur route : les 6 coureurs les plus rapides de chaque classe sont sélectionnés pour la course sur route. Les cyclistes ayant un statut BPC (élite ou espoir) sont sélectionnés d’office. Les places restantes sont accordées aux coureurs les plus rapides sans statut BPC (élite ou espoir).

Les sélectionnés pour l’une des compétitions ci-dessus devront également atteindre une vitesse moyenne lors du contre-la-montre, conformément aux tableaux ci-dessous.

**Sélection Ronde in Vlaanderen & Championnats européens**

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | C1 | C2 | C3 | C4 | C5 | T1 | T2 | H1 | H2 | H3 | H4 | H5 | B |
| Femmes | 27.8 | 30.5 | 32.4 | 33.3 | 34.7 | 20.8 | 25.6 | 12.5 | 21.2 | 28.1 | 28.2 | 29.3 | 36.7 |
| Hommes | 34.4 | 36.2 | 36.9 | 37.7 | 39.1 | 24.8 | 29.9 | 21.8 | 29.5 | 33.0 | 35.6 | 34.3 | 42.0 |

**Sélection Coupe du Monde Ostende**

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | C1 | C2 | C3 | C4 | C5 | T1 | T2 | H1 | H2 | H3 | H4 | H5 | B |
| Femmes | 23.8 | 26.2 | 27.8 | 28.5 | 29.8 | 17.8 | 21.9 | 10.7 | 18.1 | 24.1 | 24.2 | 25.1 | 31.5 |
| Hommes | 29.5 | 31 | 31.6 | 32.3 | 33.5 | 21.3 | 25.6 | 18.7 | 25.3 | 28.3 | 30.5 | 29.4 | 36.0 |

\* Les temps sont en km/h.

\* En cas d’incident mécanique démontrable, la moyenne des tours roulés sans l’incident sera prise en compte.

La participation à l’une de ces compétitions est aux frais des coureurs (sauf pour les coureurs avec un statut Adeps SHN/ESI/ESA). La procédure pour l’inscription se déroule de la façon suivante :

* Confirmer son intention de participation via [ce formulaire en ligne](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfhxz5pzNnXGJ9huSa4Fwn4goc4x-A9Iz8bTVPzhade8_Yiig/viewform?usp=pp_url) pour au plus tard le **18 mars** avec :
* Une confirmation de la participation
* Les disciplines souhaitées (contre-la-montre ou course sur route)
* Une confirmation du placement sur la liste de réserve (voir ci-dessous)
* La LHF vous enverra ensuite une facture de 100 € correspondant aux frais d’inscription CM Ostende, CM Elzach et Championnats européens (que vous participiez seulement à la course sur route ou aux deux types de course).
* Le montant doit être payé au plus tard le **vendredi 21 mars**.

**Inscription finale**

L’inscription finale est faite par la KBWB sur base de :

* La réception de l’acompte
* Les résultats du contre-la-montre à Zolder
* Un dossier de classification internationale en ordre et présenté (voir ci-dessous)

L’inscription finale pour chaque compétition citée ci-dessus aura lieu le 12 avril.

**Remboursement**

* Si vous n’êtes pas sélectionné et ne souhaitez pas figurer dans la liste de réserve, les 100 € d’inscription vous seront entièrement remboursés.
* Si vous souhaitez être sur la liste de réserve, les 100 € ne vous seront pas remboursés.
* Aucun remboursement n’est prévu pour toute désinscription après le lundi 11 avril.

**Liste de réserve**

* Selon l’article 16.20.006 du règlement UCI, il peut y avoir 6 coureurs réserve au maximum. Un coureur réserve peut prendre le départ si un coureur sélectionné dans sa classe ne le prend pas.
* Les priorités sont données sur base :
  + Des résultats du contre-la-montre de Zolder. Le coureur le mieux placé reçoit la priorité. La priorité est déterminée comme suit :

1. La plus grande différence de pourcentage avec la vitesse moyenne minimum
2. Maximum 1 coureur par classe sur la liste de réserve

* À prendre en compte dans votre choix d’inscription sur la liste de réserve :
  + Les frais d’inscription de 100 € ne sont pas remboursables. Ceci signifie que si vous signalez vouloir rester sur la liste de réserve, vous êtes inscrit et payez ces frais.
  + Classification internationale : si vous n’avez pas de classification internationale, vous pouvez uniquement vous faire classifier durant le créneau horaire initialement prévu pour un cycliste qui aurait annulé sa classification. Il est impossible d’être repêché sans classification internationale.
  + Les classifications se déroulent du lundi au mercredi de la semaine du championnat en fonction de la sélection tardive. Votre engagement sur la liste de réserve implique que vous soyez disponible à tout moment durant ces 3 jours. Il s’agit d’une question de fair-play pour les coureurs se trouvant après vous sur la liste de réserve.
* L'ordre des réserves sur la liste sera annoncé au plus tard le lundi 11 avril.

**Classification internationale (obligatoire pour la Coupe du Monde, les Championnats d’Europe)**

* La possession d’une classification internationale valable est obligatoire pour participer aux Coupes et Championnats du Monde.
* La master list avec les classes et les statuts (reviews et confirmed) de tous les coureurs avec une classification internationale se trouve [ici.](https://www.uci.org/docs/default-source/para-cycling---classification/classification-master-list-21.03.2019.pdf?sfvrsn=ec2431c0_42)
* Les coureurs désirant participer à une Coupe ou aux Championnat du Monde mais n’ayant pas de classification internationale valable (c’est-à-dire new ou statut review ou review 2020) doivent préparer un dossier de demande de classification.
  + Une classification nationale est obligatoire pour pouvoir commencer un dossier au niveau international. Si vous n’avez pas de classification nationale, nous ne pouvons pas garantir que tout sera prêt dans les délais, mais faites votre demande le plus rapidement possible. [Cliquez ici](http://www.handisport.be/tout-sur-le-handisport/les-classifications/) pour accéder à la procédure.
  + Votre dossier comprend :
    - [Consent form](https://www.uci.org/docs/default-source/para-cycling---classification/2019.07-athlete-evaulation-consent-form.pdf?sfvrsn=e28de5_2)
    - Pour les cyclistes qui ont une déficience visuelle :
      * Prendre un RDV chez votre ophtalmologue pour remplir [ce document MDF VI](https://www.uci.org/docs/default-source/para-cycling---classification/medical-diagnostic-form-vi.pdf?sfvrsn=9bd10cf0_20) et faire les tests complémentaires adéquats.
    - Pour les cyclistes qui ont une déficience physique :
      * Prendre un RDV chez un médecin de cette liste pour remplir [ce document MDF PHYS](https://www.uci.org/docs/default-source/para-cycling---classification/medical-diagnostic-form-pi.pdf?sfvrsn=a51374ba_14) :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Nom** | **E-mail** | **Lieu** |
| Dr Gaëtan Stoquart | [gaetan.stoquart@uclouvain.be](mailto:gaetan.stoquart@uclouvain.be) | St Luc Bruxelles |
| Dr Sophie Cockx | [sophiecockx@hotmail.com](mailto:sophiecockx@hotmail.com) | Grand Hôpital de Charleroi |
| Dr Sophie Lambrecht | [sophie.lambrecht@uclouvain.be](mailto:sophie.lambrecht@uclouvain.be) | UCL Louvain-la-Neuve |
| Dr Olivier Nonclercq | olinonclercq@hotmail.com | Grand Hôpital de Charleroi |
| Dr Catherine Tourbach | [catherine.tourbach@CHC.be](mailto:catherine.tourbach@CHC.be) | CHC Liège |
| Dr Laurence Pirnay | [sports2@chu.ulg.ac.be](mailto:sports2@chu.ulg.ac.be) | CHU Liège |
| Dr Romain Collin | [sports2@chu.ulg.ac.be](mailto:sports2@chu.ulg.ac.be) | CHU Liège |
| Dr Jean-François Kaux | [sports2@chu.ulg.ac.be](mailto:sports2@chu.ulg.ac.be) | CHU Liège |
| Dr Karim Benmouna | [sports2@chu.ulg.ac.be](mailto:sports2@chu.ulg.ac.be) | CHU Liège |
| Dr Valérie Bartsch | [sports2@chu.ulg.ac.be](mailto:sports2@chu.ulg.ac.be) | CHU Liège |
| Dr Emmanuelle Delaunois | [emmanuelle.delaunois@hap.be](mailto:emmanuelle.delaunois@hap.be) | CHU Ambroise-Paré Mons |
| Dr Kambiz Minooee | [kambiz.minooee@ctrbxl.be](mailto:kambiz.minooee@ctrbxl.be) | CTR Erasme Bruxelles |

* + - * Le MDF ne doit pas dater de plus d’un an
      * Ajouter les documents médicaux annexes pertinents
      * Tous les documents doivent être complétés en anglais
      * Toutes les informations doivent être clairement lisibles (par exemple, lettres d'imprimerie)
      * Soyez aussi complet que possible. Le classificateur tient uniquement compte des informations présentes dans ce dossier
    - [Adaptation application form](https://www.uci.org/docs/default-source/imported-library/uciadaptationapplicationform_neutral.pdf?Status=Master&sfvrsn=a1cfb51d_6) (si nécessaire)
  + La composition d'un dossier est chronophage, démarrez à temps.
  + La classification a lieu avant la compétition [(cliquez ici](https://fr.uci.org/calendar/paracyclisme/6HDsZTvRRNySVow0z98zkh?discipline=PAR) pour le calendrier). Soyez disponible à ces dates. Vous aurez la confirmation des dates et heures deux semaines avant la compétition, pas de changements possibles.
    - La classification se passe en anglais
    - Vous devez vous munir de votre équipement de compétition, de votre licence UCI, de votre vélo/handbike et éventuellement d’aides lors de la séance de classification.
    - Vous devez fournir la liste des médicaments que vous prenez. Celle-ci se distingue de la réglementation antidopage !
  + Seuls les coureurs sélectionnés seront appelés pour la classification internationale. Les coureurs de réserve pourront être classifiés uniquement si un coureur sélectionné ne se présente pas à sa classification.
* Votre dossier doit être complet et envoyé à [sabrina.rys@handisport.be](mailto:sabrina.rys@handisport.be)
  + CM Ostende : date limite 18/03/22
  + CM Elzach : 21/03/22
  + Championnats européens : 21/03/22

Il se peut donc que votre dossier doive être introduit avant que vous soyez sûr de votre sélection et participation !

* La classification internationale est contraignante et remplace la classification nationale même si les deux peuvent différer. Ceci signifie que vous disputez aussi des compétitions nationales selon votre classification internationale.

**Hôtel**

Vous trouverez des informations pratiques sur le [site de l’UCI](https://fr.uci.org/discipline/paracyclisme/24eju96onGN1Fo94jnlhZK?tab=calendar&discipline=PAR).

Le BPC réserve les logements pour les coureurs avec un statut SHN ou ESI. Les coureurs sans statut réservent par leurs propres moyens. Bien qu’il ne soit pas obligatoire de loger à l’hôtel, vous devez signaler à l’UCI l’endroit où vous logerez en fonction du contrôle antidopage (hôtel, maison, combinaison).

Pour plus d'informations sur la procédure de sélection du championnat du monde, veuillez contacter sabrina.rys@handisport.be

**Résumé des échéances :**

* 18 mars 2022 : date limite pour la soumission du dossier de classification pour la CM Ostende
* 18 mars 2022 : date limite pour communiquer son intention de participer aux CM Ostende, CM Elzach, Championnats européens
* 21 mars 2022 : date limite pour la soumission du dossier de classification CM Elzach
* 21 mars 2022 : date limite pour la soumission du dossier de classification Championnats européens
* 21 mars : date limite de paiement des droits d'entrée à la LHF
* 10 avril 2022 : contre-la-montre de sélection à Zolder
* 11 avril 2022 : publication des sélections + liste de réserve
* 11 avril 2022 : date limite pour annuler sa participation et se retirer de la liste de réserve
* 12 avril 2022 : enregistrement officiel de participation à l'UCI
* 2-4 mai 2022 : dates de classification de la CM Ostende
* 9-11 mai 2022 : dates de classification de la CM Elzach
* 22-24 mai 2022 : dates de classifications probables des Championnats européens